

25g

48

Du dixième jour du mois de juin
mil neuf cent à sept heure du matin



ACTE DE DÉCÈS de Antoine, Bocher
né à Ploubazlanec département
des Côtes-du-Nord âgé de quarante-huit ans,
profession de marin

domicilié de Ploubazlanec
décédé le susdit jour à H. heure
dominant trois quarts fil s légitime de François,
Bocher, marin retraite et de Marie-Anne,
Le Guaster, ménagère, demeurant à
Ploubazlanec; époux de ^{Marie} Françoise,
Convenant.

* Du matin ou du soir.
On énoncera dans ce blanc si le défunt est garçon ou fille, marié ou veuf ou divorcé; rappeler, autant que possible, les noms et prénoms des père et mère du décédé, et ceux de l'autre époux

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par François
Pion
demeurant à Ploubazlanec âgé de cinquante-trois ans,
profession de marin retraite
qui a dit être le voisin

du défunt
Et par Louis Morvan
demeurant à Ploubazlanec âgé de soixante-neuf ans,
profession de marin retraite
qui a dit être le voisin

du défunt
Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont
déclaré

Signé (Le mot Marie en interligne approuvé)
Morvan Louis
Pion François
Houssien

Constaté suivant la loi, par moi
Marie & Yves Poubien
Officier de l'État civil soussignant.
Houssien

Informations liées à l'image.
Lieu : Ploubazlanec
Période : 1892 - 1900